



LES AMIS DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

LETTRE TRIMESTRIELLE N°50



EDITO

A chacune et chacun des 1200 membres des Ami.es de la Conf', nous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Bonne Année aussi à nos ami.e.s les paysannes et paysans de la Confédération paysanne.

Notre association et ses groupes locaux ont été très actifs en 2018 et se promettent de l'être en 2019, comme le montre bien cette nouvelle Lettre.

Comme nous sommes en Janvier, nous voulons vous parler ici des Élections professionnelles dans les Chambres d'agriculture, puisque c'est la dernière ligne droite !

Tous les 6 ans, ce sont les élections Chambres, un énorme enjeu pour les syndicats professionnels agricoles : passée la barre des 10% des voix, ils siègent dans des instances dont les décisions ont un impact pour la vie des paysans et des paysannes. Installation, agrandissement, autorisation d'exploiter, vente de terres agricoles, enjeux juridiques, forma-

tion, tels sont les domaines dans lesquels les chambres d'agriculture agissent !

Les témoignages sont nombreux pour confirmer l'idée qu'il y a besoin de paysans et paysannes qui puissent porter les valeurs de l'agriculture paysanne dans ces instances, car c'est là que se dessine en partie l'agriculture française pour les six prochaines années : soit une agriculture à taille humaine, avec des préoccupations sociales et environnementales, soit une agriculture industrielle désertifiant les campagnes. Les 702 millions d'euros de budget consolidé par an des Chambres laissent une bonne marge pour orienter l'agriculture dans les territoires !

Après une année 2018 riche en mobilisations sociales, cueillir des victoires en 2019 serait plus que bienvenu. C'est pourquoi, en tant qu'Ami.e.s de la Conf', nous souhaitons une belle victoire à l'agriculture paysanne dans ces élections ! Comme celles que nous

avons obtenues cette année tou.te.s ensemble dans nos combats contre l'aéroport de Notre Dame des Landes, l'autoroute A45 et bien d'autres.

Rappelons ici que dans la campagne qu'a lancée notre organisation début 2018, « Décidons de notre alimentation ! », nous revendiquons, en accord avec la Conf' (Assises de janvier 2017), notre droit à participer, en tant que citoyen.ne.s, non paysan.ne.s, à toutes les instances concernant les politiques alimentaires et agricoles, dont bien entendu les Chambres d'agriculture... comme quoi la lutte continue !

Nous tenons enfin à remercier ici celles et ceux qui par leurs dons et leur générosité ont permis d'atteindre les 120.000 euros destinés à la campagne contre l'industrialisation de l'agriculture. Nos camarades de la Conf' condamnés pour leurs actions contre la ferme usine des 1000 vaches sont ainsi soutenus.

Grâce à cette solidarité, grâce à vous, plus de moyens pourront être utilisés pour lutter contre l'agriculture industrielle et ses ravages, et pouvoir proposer une agriculture à taille humaine et une véritable démocratie alimentaire.

A très bientôt ! ■

Le bureau national des Ami.e.s de la Conf'.

FORMATIONS !

Courant 2018, 15 formations ont été réalisées, en partenariat avec le Réseau AMAP Ile de France et Terre de liens Ile de France, afin de fournir des clefs de compréhension aux enjeux liés à l'agriculture paysanne et aux politiques agricoles.

L'une des dernières formations de cette année, consacrée à la PAC, a été un franc succès !

« La PAC, quézako ? », c'était le 17 novembre dernier à Bagnolet. Une belle journée avec plus de 25 personnes présentes, pour démêler le sujet grâce aux précieuses interventions de Jacques Pasquier, paysan de la Confédération paysanne et d'Aurélié Catallo, de la Plateforme pour une autre PAC. La première partie de la formation a permis de définir la PAC d'aujourd'hui, et la seconde de mieux comprendre les perspectives de la PAC 2020.

Nouvelles formations en 2019 !

Pas de panique si vous l'avez ratée, vous la retrouverez dans le catalogue des formations 2019, à paraître très bientôt sur notre site !

4 nouvelles formations seront proposées cette année, en lien avec notre campagne "Décidons de notre alimentation !" Où se décident les politiques alimentaires aujourd'hui ? Comment s'y impliquer ? Comment

garantir un accès à une alimentation saine et de qualité à tous, tout en garantissant un revenu décent pour les paysans ?

Tels sont les enjeux cruciaux liés au concept de "démocratie alimentaire" ;

des questions qui nous touchent tous directement mais que nous ne savons jamais par quel bout prendre ! Avec ces nouvelles journées proposées, nous devrions y voir plus clair.

A suivre donc. ■



LE CA DE DÉBUT D'ANNÉE

Pour bien démarrer l'année, les Amis de la Conf' se réunissent les 26 et 27 janvier prochains à Rochefort en Charente-Maritime, où une projection débat autour du climat sera organisée, après une journée de visites et d'échanges avec des paysans locaux.

Si vous êtes dans les alentours, n'hésitez pas à venir nous voir.

Cette soirée intitulée "Agriculture paysanne : solution au dérèglement climatique ?" est aussi pour vous !

Nous aurons le plaisir d'échanger avec Benoit Biteau, paysan engagé et Président du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou Charentes, qui nous parlera des

enjeux liés à l'eau, et avec Jean-François Périgné, mytilculteur sur l'île d'Oléron et membre du bureau de la Confédération paysanne, accompagné de Jonathan Musereau, climatologue.

Une belle soirée en perspective. On vous y attend ! ■



LES MARCHÉS PAYSANS

Ils fleurissent un peu partout en Ile de France !

Le dernier marché paysan de l'année était à Montreuil (93), les 12 et 13 octobre 2018. Rendez-vous très apprécié des papilles et des consciences militantes : le marché paysan d'automne organisé par les Amis de la Conf' et la ville fut un grand succès, avec 40 stands et plus de 4000 visiteurs !

Ce fut l'occasion de rencontrer des membres de la Confédération paysanne qui ont parlé de leur métier, de leur choix de pratiquer l'agriculture paysanne et de découvrir des produits de qualité élaborés dans le respect des hommes et de leur environnement.

Etaient également présents de nombreux acteurs associatifs locaux : outre Les Amis de la Confédération paysanne, la coopérative de commerce équitable « Andines », l'association « Sors de Terre » avec moutons et chèvres pour présenter son projet de bergerie urbaine.

2019 : place aux marchés paysans !

Pour 2019, les marchés paysans reviendront à Montreuil (les 29 et 30 mars, à la fin de la Semaine de l'agriculture paysanne dans les Grandes Ecoles) et à Pantin, pour ouvrir la Semaine du développement durable, le dimanche 12 mai 2019. Ils seront aussi accueillis pour la première fois à Asnières le 31 mars, puis à Sèvres. Plus de précisions très bientôt.

Face à la demande, les marchés paysans ont besoin d'une équipe renforcée ! En septembre dernier, on vous annonçait la création d'une structure dédiée composée de

bénévoles et de paysan-ne-s. Et bien, ça avance, et elle devrait voir le jour sous peu.

Des animations pour les enfants !

Lors du marché paysan de Montreuil du 13 octobre, nous avons animé un temps auprès d'un jeune public. En effet, il s'agit d'un public très familial et nous avons donc décidé de sensibiliser et informer les enfants au sujet de l'agriculture paysanne. Trois bénévoles des Amis de la Conf' participaient à cette animation et un paysan de la Confédération paysanne.



Notre objectif était de faire découvrir un métier de paysan.ne aux participants, en l'occurrence celui de maraîcher.ère. Huit enfants ont participé à l'animation et une dizaine de parents ont ensuite également participé à l'échange qui a suivi. Notre support d'animation était un jeu de cartes, intitulé "Pom pom", de Florent Toscano et Johanna Poncet. Le but de ce jeu est de simuler la production et la vente au marché de fruits et légumes. Cela permet d'apprendre la saisonnalité des fruits et légumes et les intempéries qui peuvent venir influencer leur culture.

Nous avons fait plusieurs parties, puis avons rencontré Patrick Boumard, paysan maraîcher dans le Maine-et-Loire, qui tenait un stand sur le marché. Il a d'abord présenté son métier, son parcours, son installation et ses particularités (agriculture biologique). Puis il a pris le temps de



répondre aux questions des enfants et de leurs parents.

"Avez-vous déjà eu, comme dans le jeu, à faire face à des intempéries ?" ; "comment faites-vous pour lutter contre la sécheresse ?"; "combien de temps travaillez-vous par semaine ?"; "aimez-vous votre métier ?" Patrick y a répondu avec passion. ■

DG Agri : un financement européen

En juin 2018, un projet déposé par la Conf' et les Amis de la Conf' auprès de la Direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne (DG Agri) a été sélectionné. Il s'agit d'un programme d'actions organisées entre juin 2018 et juin 2019 par la Conf' ou les Amis, intitulé « La PAC : trait d'union entre paysan.ne.s et citoyen.ne.s ». Un certain nombre d'actions sont pilotées par la Conf' (salons agricoles, vidéos, guides), les autres par les Amis (4 marchés paysans, 5 conférences-débats sur l'agriculture et le climat, les pesticides, l'eau, le bien-être animal et la prédation, la Semaine de l'agriculture paysanne dans les grandes écoles, les journées d'été pendant les AG des Amis). La DG Agri cofinance ces actions à hauteur de 60% du budget réalisé, dont une partie pour les salaires. ■

Eudora Berniolles, nouvelle
Trésorière nationale des Amis de la
Conf'

Le thème de ce séminaire universitaire était le « Droit à l'alimentation, du côté des droits humains ». Une cinquantaine de personnes y ont participé, la majorité étant des chercheurs.ses et des étudiant.e.s en doctorat, mais aussi quelques personnes, dont les Amis de la Conf', pour apporter notre « expérience de terrain ».

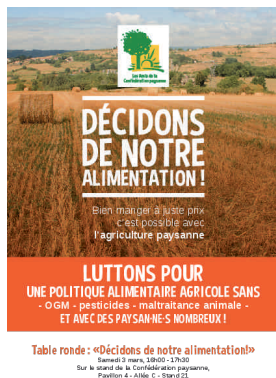
Chaque intervention était suivie de débats. Les premières portaient sur la revendication d'une véritable démocratie alimentaire, de plus en plus portée par les citoyen.ne.s.

Les suivantes analysaient l'évolution des comportements alimentaires, vu la propagande et le poids de plus en plus importants de l'industrie agro-alimentaire et de ses produits ultra-transformés.

Ensuite, ce fut au tour des alternatives d'être décrites et commentées, y compris dans leurs limites, au Canada, en Belgique et en France (agriculture biologique, circuits courts, coopératives de production et de consommation, jardins partagés, communes en transition écologique, restauration collective, etc).

Les dernières interventions ont questionné la « solidarité en miettes », c'est-à-dire l'aide alimentaire apportée aux plus pauvres et faite des produits industriels invendus de la grande distribution, de basse qualité, avec défiscalisation à la clé ; un marché très juteux pour l'industrie et dont les « bénéficiaires » passeraient en France de 4 à 10 millions de personnes dans les prochaines années.

On m'a demandé ensuite d'intervenir en tant qu'Ami de la Confédération paysanne. J'ai donc commencé par expliquer ce qu'était la Confédération paysanne et l'association des Ami.e.s, deux organisations inconnues de la plupart des participants.



La campagne "Décidons de notre alimentation !"

J'ai ensuite expliqué l'histoire de la campagne que nous avons lancée début 2018 : "Décidons de notre alimentation !", faisant suite à la campagne "Agriculture et alimentation" animée par la Confédération paysanne en 2016 / 2017, avec des partenaires comme Miramap, Terre de liens Générations futures, Amis de la terre, Civam, Greenpeace, MRJC, le syndicat Solidaires, et bien sûr les Amis de la Conf'.

Des ateliers locaux paysan.ne.s / citoyen.ne.s nous ont amenés à définir 13 doléances. Plusieurs de ces doléances revendiquaient la démocratie alimentaire, c'est-à-dire la nécessité d'impliquer la société civile, l'ensemble des citoyennes et des citoyens, dans les lieux de décisions sur les politiques agricoles et alimentaires.

J'ai pu ensuite expliquer comment nous voulions construire peu à peu cette campagne de long terme, qu'il s'agissait de réflexions et d'actions non pas parachutées « d'en haut » mais sur la base des groupes locaux des Ami.e.s, en lien avec tous les

partenaires possibles, dont tous ceux cités plus haut, mais aussi de nombreuses autres organisations locales ou régionales, y compris des communes, et dans d'autres pays.

Ici, à ce séminaire, un premier constat était partagé : aujourd'hui, ce ne sont ni les petits paysans ni les autres citoyen.ne.s qui décidons de notre alimentation. Ce sont bien les entreprises de l'industrie agro-alimentaire qui décident en grande partie dans tous les domaines (productions industrielles de masse, alimentation, santé, énergie, transports, information, communication, etc), et cela à tous les niveaux. Ces entreprises, notamment les multinationales, n'ont qu'un seul objectif : leur profit capitaliste et l'intérêt des actionnaires et non pas les besoins humains ou le respect de la nature.

Construire cette souveraineté alimentaire, revendiquée par *La Via Campesina* (inconnue ici!), et cette démocratie alimentaire, c'est donc remettre entièrement en question le système qui nous domine. C'est nous unir, dans une sorte de lobby citoyen d'intérêt général, face au lobby de l'industrie agro-alimentaire, qui ne défend que des intérêts particuliers. Il s'agit bien de définir et de créer démocratiquement de nouveaux systèmes alimentaires, où nous puissions décider d'une agriculture et d'une alimentation de qualité pour toutes et tous. ■

Michel Besson, membre du bureau national des Ami.e.s de la Conf'



L'EMPIRE DE L'OR ROUGE : ZOOM SUR NOTRE DERNIÈRE PROJECTION DEBAT

C'était le 13 novembre dernier !

Une soirée réussie autour du film "L'Empire de l'Or Rouge", organisée par les Amis de la Conf' et le MRJC, dans le cadre du Festival Alimenterre.

25 personnes étaient présentes et un riche échange a eu lieu avec le réalisateur, Jean-Baptiste Malet, autour de cette enquête mondiale sur la tomate d'industrie, qui atterrit directement dans nos assiettes, pour notre plus grand bonheur... ou malheur.

"Que mange-t-on quand on ouvre une boîte de concentré, verse du ketchup dans son assiette ou entame une pizza ? Des tomates d'industrie. Transformées en usine, conditionnées en barils de concentré, elles circulent d'un continent à l'autre. Toute l'humanité en consomme, pourtant personne n'en a vu. Où, comment et par qui ces tomates sont-elles

cultivées et récoltées ? Durant deux ans, des confins de la Chine à l'Italie, de la Californie au Ghana, Jean-Baptiste Malet a mené une enquête inédite et originale.

Il a rencontré traders, cueilleurs, entrepreneurs, paysans, généticiens, fabricants de machine, et même un « général » chinois. Des ghettos où la main-d'oeuvre des récoltes est engagée parmi les migrants, aux conserveries qui coupent du concentré incontestable avec des additifs suspects, il a remonté une filière opaque et très lucrative, qui attise les convoitises : les mafias s'intéressent aussi à la sauce tomate.

L'Empire de l'Or Rouge nous raconte le capitalisme mondialisé. Il est le roman d'une marchandise universelle et pose la question de savoir si le monde est devenu fou."

Un film qui vaut le détour ! ■

Commission "Décidons de notre alimentation!"

La Commission, composée de 6 membres du CA et de la salariée des Amis, travaille actuellement à l'élaboration de fiches de synthèse qui seront bientôt partagées avec les adhérents des Amis sur les sujets suivants : les définitions de la démocratie alimentaire, les systèmes alimentaires, les obstacles à la démocratie alimentaire, la sociologie de l'alimentation, le rôle des traités internationaux dans la question alimentaire, la privatisation du vivant lié à l'alimentation.

Des ressources documentaires (textes, livres, films etc.) et le compte-rendu de certaines interventions sont déjà disponibles sur notre site internet.

Merci aux groupes locaux et aux adhérents des Amis de faire remonter leurs actions ou interventions pour une plus grande démocratie alimentaire, en écrivant à : decidonsdenotrealimentation@framalistes.org.

Cette campagne doit se construire avec vous !

Eudora Berniolles, nouvelle Trésorière nationale des Amis de la Conf'



ACTUS GCO : GRAND CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG

Le GCO, encore appelé COS, est un projet autoroutier payant, de 24 km, de 2 fois 2 voies, passant à l'ouest de Strasbourg, « destiné » à soulager l'autoroute A35 (autoroute gratuite) qui entre dans la ville.

Depuis plus de 20 ans, une opposition à ce projet existe (le maire de Strasbourg, Mr Ries en faisait partie jusqu'en 2013-14 !) et depuis un certain temps cette opposition a pris de l'ampleur en menant des actions non violentes arguant un déni de démocratie et une mise en danger de la population.

En effet, malgré 7 avis négatifs dont celui du Conseil national de la protection de la nature et celui de l'antenne alsacienne du Réseau Environnement Santé, de l'appel de médecins alarmés de la hausse de la pollution et des particules fines que va engendrer le GCO, pourtant censé y remédier, le gouvernement reste sur sa position et a donné l'autorisation pour les travaux préparatoires, qui, d'ailleurs, sont déjà très avancés.

Parmi les actions non violentes, plusieurs personnes ont mené une grève de la faim durant 30 jours, que les officiels de la ville de Strasbourg et le gouvernement ont dénigrée.

Des solutions alternatives sont proposées, notamment mettre en



place l'écotaxe "poids lourds", développer plus les transports ferroviaires, le covoiturage,...(un livret a été édité: « 10 solutions pour faire sauter les bouchons »).

Ce GCO ne résoudrait pas les problèmes de bouchons aux alentours de Strasbourg car l'engorgement de l'A35, aux heures de pointe, est dû aux déplacements pendulaires entre Strasbourg et sa périphérie et au sein même de l'agglomération.

Ce GCO sacrifierait 300 hectares de très bonnes terres agricoles, 20 hectares de forêt et des espèces animales dont le grand hamster d'Alsace....

Ce GCO va coûter très cher et c'est une bonne aubaine pour le concessionnaire privé ARCOS, filiale de VINCI, avec une autoroute payante et une concession de 54 ans.

En fait, ce GCO ne servirait pas aux Strasbourgeois mais il s'inscrit dans une logique plus européenne, de créer un couloir à camions entre l'Europe du Nord et du Sud, bon marché par rapport à la taxe en Allemagne qui est basée sur le taux de pollution des camions (c'est ça l'Europe !)

La lutte va encore continuer car des arrêtés autorisant les travaux, déposés par l'Etat, sont suspectés d'illégalité notamment au regard du droit de l'environnement.

Pour de plus amples renseignements, rejoignez nous sur le site internet: www.gcononmerci.org ou sur facebook : [gcononmerci](https://www.facebook.com/gcononmerci) ou encore : www.alsacenature.org ■

Danielle Gabourin,
Amis de la Conf' Alsace

VIVEA : L'AVENTURE...

La suppression du fond VIVEA ?

Vous comptiez vous lancer dans l'agriculture, mais n'étiez pas issu-e-s du monde agricole et comptiez tester

vos capacités à choisir ces métiers et votre mode de vie grâce à des formations ? Et bien le Conseil d'Administration de VIVEA, l'organisme en charge des formations

agricoles menace de vous sucrer le dispositif « Émergence de projet » à destination des porteurs de projets. Parce que la « profession agricole » compte contrôler qui l'intègre ?



Le 23 octobre 2018, une cinquantaine de militant-e-s de la Confédération paysanne a interrompu un Conseil d'Administration au siège de VIVEA pour protester contre la suppression des financements consacrés au dispositif de formation « émergence ». La suppression de ce fond aurait dû être validée ce jour là à l'occasion d'une révision du financement des formations à l'installation. Face à l'action de la Conf', la réponse fut un refus de dialogue des membres du CA qui ont quitté la salle, seule une personne est restée sur place, Béatrice Dingli, la directrice générale de VIVEA.

La Confédération paysanne a ensuite remis une pétition de 500 pages lancée avec le réseau InPACT et qui a recueilli plus de 19.300 signatures (plus de 21.000 à ce jour car elle est toujours en ligne).

La suppression de ce fond pose un problème de taille : le nombre de paysan-ne-s ne cesse de diminuer depuis plusieurs décennies et d'ici 10 ans, plus de 50% des agriculteurs et agricultrices en activité partiront à la retraite. À l'inverse, le nombre de personnes installées « hors cadre familial » augmente. Or ce public, souvent en reconversion professionnelle apprécie généralement les formations « Émergence de projet » comme peuvent en témoigner les ADDEAR qui accompagnent ces candidats et candidat-e-s à l'installation agricole.

Une formation efficace

Le dispositif a d'ailleurs permis

l'installation de 25% des personnes qui l'ont suivie, ce qui est un beau succès ! Supprimer cette formation va donc à l'encontre de politiques d'installation ambitieuses.

Suivi de la comptabilité, réflexion sur les statuts juridiques, prise de recul sur le projet, installation à plusieurs, réflexion sur les différentes possibilités d'organisation de l'activité, vente en circuit court, les thèmes abordés sont nombreux et permettent au candidat-e-s de tester la faisabilité de leur projet.

Cela a aussi l'avantage, au dire de personnes qui ont bénéficié de ses formations d'éviter le « plantage » dès les premières années mais de pouvoir au contraire pérenniser les nouvelles installations.

Pas de neutralité dans les choix budgétaires

La possible suppression de ce fond questionne : il ne représente que 2% de budget global de VIVEA, mais a une importance cruciale pour le renouvellement des générations en agriculture. En effet, pour trois départs à la retraite, on compte en moyenne une installation à l'heure actuelle. Cette diminution du nombre de personnes travaillant dans le milieu agricole est à l'encontre des valeurs de l'agriculture paysanne, mais rentre plutôt bien en cohérence avec le projet de la FNSEA qui est de limiter l'agriculture à une poignée de « professionnels » industrialisés. La FNSEA étant majoritaire au CA de VIVEA au vu de la représentativité aux élections, il est permis de se poser la question...

Si la décision du VIVEA était validée, la formation se retrouverait réservée aux personnes qui sont déjà en PPP (Plan Professionnel Personnalisé), validé par une chambre d'agriculture

(quoi qu'encre faudrait-il qu'il y ait des candidat-e-s pour cela, d'où l'utilité de former les porteurs de projets !). Le PPP étant validé une fois que les candidat-e-s ont leurs terres, à ce moment là, il y a autre chose à faire que réfléchir au projet d'installation et de se former !

Quant aux ADDEAR qui dispensent ces formations à l'émergence, leur existence pourrait être sérieusement remise en cause, tout comme d'autres structures du réseau InPACT telles que Terre de Liens, l'Atelier paysan, les CIVAM....

Quelles seraient les options pour assurer la formation des futur-e-s candidat-e-s à l'installation ? Du côté de Pole Emploi rien n'est sûr ; il peut y avoir une piste du côté des Régions si elles sont disposées à financer et soutenir ce type de formation.

Une autre question se pose : la FNSEA a présenté un « Contrat de solution », une sorte de document pour proposer un usage « raisonné » des produits phytosanitaires, et qui comprend des projets de formations à l'utilisation de ces produits.

Pourrait-on soupçonner que les fonds qui ne seraient plus alloués au VIVEA iraient les financer ?

Tous aux urnes !

Changer le modèle agricole et lui apporter plus de diversité reste un combat pour la Confédération paysanne.

En attendant, la conclusion de cette histoire pourrait être : paysans, paysannes, si vous voulez que des personnes non issues du milieu agricole puissent s'installer, aux élections, allez voter !■

Andréa Blanchin,
Co-présidente des Amis de la Conf'



LES AMIS DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

AGENDA

- **samedi 26 janvier 2019** : Projection-débat "Agriculture paysanne : solution au dérèglement climatique ?" A Rocherfort (17). Evènement cofinancé par la Direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne)
- **samedi 26 janvier 2019** : Formation "Contexte foncier en Ile-de-France : repères et clés de compréhension", à Paris (75).
- **mercredi 30 janvier 2019** : Projection débat sur l'eau, en présence d'Antoine Pariset, porte parole et candidat aux élections chambre d'agriculture dans le Rhône. A Villeurbanne. Evènement cofinancé par la Direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne.
- **samedi 9 février 2019** : Formation : "La cartographie : un outil collaboratif pour préserver les terres agricoles". A Montreuil (93).
- **mercredi 20 février 2019** : Formation "Terre de liens, je t'explique !", à Paris (75).
- **samedi 23 mars 2019** : Contexte foncier agricole en IDF 2 : politiques locales, installations et projets de territoire. A Paris (75).
- **du 25 mars au 31 mars 2019** : Semaine de l'Agriculture paysanne dans les Grandes Ecoles (Ile-de-France).
- **vendredi 29 mars et samedi 30 mars 2019** : Marché paysan, à Montreuil (93)
- **samedi 30 mars 2019** : projection-débat au Cinéma Le Méliès (sous réserve). A Montreuil (93).
- **dimanche 31 mars 2019** : Marché paysan, à Asnières (92).
- **samedi 13 avril 2019** : Formation "La PAC, quesako?", à Bagnolet (93).



104, rue Robespierre - 93170 Bagnolet

01.43.62.18.70

contact@lesamisdelacnf.org

page Facebook : Les Amis de la Conf

Twitter : @LesAmisdeLaConf